



Le patrimoine audiovisuel sous les projecteurs

À l'automne 2012, alors qu'il effectuait un séjour linguistique à Paris, Christoph Stuehn a rédigé, dans sa petite mansarde du quartier du Marais, une lettre de candidature au poste de directeur de Memoriav. Il n'avait alors pas idée de l'aventure professionnelle dans laquelle il s'embarquait. Cinq ans plus tard, il revient sur ce mandat qui s'achèvera début 2018, et nous explique pourquoi la mission de Memoriav est appelée à gagner encore en importance.



Christoph Stuehn
Directeur

La préservation du patrimoine audiovisuel me paraissait intéressante et utile, mais je n'avais à l'époque que peu de liens personnels avec ce thème, et ne connaissais Memoriav que de nom. En revanche, la musique joue un rôle particulier dans ma vie depuis l'enfance. Je pratique le violon depuis mon plus jeune âge, et depuis le début de ma vie professionnelle, j'occupe pendant mes loisirs comme DJ au Schauspielhaus de Zurich. C'est Stefan Pucher, alors metteur en scène résident de ce théâtre, et qui monte aujourd'hui des spectacles dans les salles les plus renommées de l'espace germanophone, qui m'a découvert. Il m'a encouragé et m'a bientôt propulsé DJ attiré de ses grandes soirées de première. Aujourd'hui encore, je garde un souvenir ému de son travail inoubliable sur les «Trois sœurs» de Tchekhov, où la troupe chantait le légendaire «Walk on By» de Dionne Warwick. Ce morceau m'accompagne depuis lors, pas seulement sur mes platines, et symbolise pour moi cette période heureuse. Mais comment

pourrions-nous aujourd'hui continuer à écouter et à chanter toutes ces chansons si elles ne nous avaient pas été transmises en héritage ? C'est là que réside la mission de Memoriav, que je dirige depuis avril 2013.

Du projet à la structure établie

Depuis plus de 15 ans, mon prédécesseur, Kurt Deggeller, ainsi que les membres fondateurs de l'association œuvraient avec passion, dans des conditions difficiles et initialement incertaines, à la collecte des contenus et à la mise en place des bases techniques et structurelles de Memoriav, pour en faire une institution incontournable de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel suisse. Les processus et les structures s'étaient développés de manière organique, en fonction des ressources financières disponibles. Ma mission consistait dès lors à poursuivre ce travail remarquable pour passer en quelques années à l'étape suivante, selon les objectifs et directives fixés par le Comité directeur :



- professionnalisation des structures associatives ;
- entretien et intensification des relations avec les principales parties prenantes ;
- renforcement des activités dans le domaine de l’accessibilité et de la valorisation du patrimoine audiovisuel ;
- offensive dans le domaine de la communication et du travail de plaidoyer : donner un visage à l’association et son travail.

Participation culturelle par l’accès et la valorisation

Il ne m’a fallu que quelques semaines dans mes nouvelles fonctions pour prendre conscience de la valeur (historique) particulière des documents audiovisuels. Mes priorités seraient désormais de sensibiliser le public à la signification et à la richesse du patrimoine audiovisuel par des activités dans le domaine de l’accessibilité et de la valorisation, et dans le même temps, en m’appuyant sur ces activités, de plaider la cause de Memoriav et de son travail auprès des décideurs. L’idée était, grâce à ces documents, de plonger les gens dans leur propre histoire. Ce travail me permettait également de boucler la boucle de mes deux précédents domaines d’activité, au Schauspielhaus et au Musée national suisse, institutions elles aussi consacrées à la transmission et à l’Histoire.

Deux projets phares

Grâce à une équipe motivée, à la confiance du Comité directeur et au soutien de partenaires externes, nous avons pu mener à bien ces dernières années deux projets phares, qui ont laissé leur empreinte non seulement dans la communauté des spécialistes, mais aussi auprès du grand public.

Les 12 et 13 septembre 2014, Memoriav a présenté, dans le cadre du 50^e anniversaire de l’Expo 64, des trésors audiovisuels de cette exposition nationale unique dans un cinéma panoramique sur la Place fédérale. Des extraits contextualisés de *La Suisse s’interroge* (Henry Brandt, 1964), *La Suisse vigilante* (Armée suisse, 1964) et *Magie du Rail* (CFF, 1964) ont été diffusés. Si cette projection a pu avoir lieu, c’est grâce à un véritable travail de réseau, mais aussi à une aubaine inespérée. Qui aurait

pu prévoir que la commune bourgeoise de Berne allait mettre en place un cinéma panoramique sur la Place fédérale précisément pendant la période où nous prévoyions d’organiser notre événement ? Et qui aurait pu espérer que la commune renoncerait à certaines de ses propres représentations pour laisser place à ces documents historiques ? Pour ma première réalisation en tant que directeur de Memoriav, je n’aurais pas pu espérer plus belle réussite. Cela

«Unglaublicher Schatz: Die Schweizer Film- wochenschau geht online» (SRF)

Impressionnant cinéma 360 degrés sur la Place fédérale à Berne. Photo : Clemens Laub



Satisfaction ! Après cinq années d'engagement en tant que directeur de Memoriav, Christoph Stuehn passe le témoin au printemps 2018 à Cécile Vilas. Photo : Rudolf Müller / Memoriav

m'a également touché de voir les émotions suscitées dans le public par ces documents d'époque exceptionnels. Un vieux monsieur est même venu me remercier personnellement, les larmes aux yeux. Ayant visité à l'époque l'Expo 64 avec son père, il avait pu se replonger dans cette expérience mémorable. Cette action unique nous a valu plus d'une centaine de sujets dans les médias (radio, TV et presse) à l'échelle nationale, portant pour la première fois le travail de Memoriav sur le devant de la scène.

Lorsque j'ai demandé à mon équipe, dans les premières semaines après mon arrivée à Memoriav, quel serait le projet le plus intéressant à réaliser en priorité, la réponse a été quasi unanime :

**«Spektakuläre
Armee-Filme auf
dem Bundesplatz».
(20 Minuten)**

la numérisation et la mise en ligne de l'une des collections audiovisuelles les plus importantes de Suisse – le *Ciné-Journal suisse (1940–1975)*. Avec nos partenaires, la Cinémathèque suisse et les Archives fédérales suisses, nous avons célébré en octobre 2016 une première étape dans ce projet remarquable : la mise en ligne, en accès libre, de tous les sujets de l'année 1956, en allemand, français et italien, accompagnés de métadonnées complètes. Cet événement a là encore été salué dans le public et dans les médias, avec cette fois plus de 200 articles et sujets.

À l'automne 2017, nous allons rendre accessible l'ensemble de la décennie 1950 du *Ciné-Journal suisse* sur memobase.ch, et toutes les autres années suivront en 2019. Grâce également au soutien de l'Office fédéral de la culture, nous avons enfin réussi à mener à bien ce projet pionnier, et cela me rend très heureux. C'est un projet phare de la «participation culturelle», qui est l'un des objectifs prioritaires de la politique culturelle suisse selon le Message culture 2016–2020.

Le rôle clé des institutions patrimoniales

J'aimerais ici partager avec vous, chères lectrices et chers lecteurs, un acquis personnel tiré de mon expérience à la tête de Memoriav. Au cours de ces années, j'ai plus que jamais pris conscience du rôle essentiel des diverses institutions patrimoniales de notre pays dans la transmission de notre histoire (culturelle). Leur mission s'inscrit dans la durée, alors que les autorités politiques, du fait de cycles budgétaires de quelques années, ne peuvent leur offrir que des financements à court terme. Dans notre société où les événements doivent se succéder de plus en plus rapidement pour capter l'attention du public, nous ne prêtons souvent attention qu'à la partie visible du travail de ces institutions, c'est-à-dire aux expositions, qui servent de vitrine pour le grand public. Pourtant, le travail d'arrière-plan des institutions patrimoniales est tout aussi fondamental et requiert

des ressources considérables, même s'il est, au moins à court terme, beaucoup moins prestigieux et «glamour» : il s'agit de constituer, de mettre en valeur et de sauvegarder les collections pour les transmettre à la postérité.

Seuls les patrimoines qui ont été systématiquement préservés hier et le sont encore aujourd'hui pourront être demain exposés ou servir à la formation et à la recherche. La qualité du travail d'une institution patrimoniale ne peut pas se mesurer au seul nombre de visiteurs d'une exposition !

Après la numérisation, la mise en réseau

Grâce à la numérisation croissante et aux structures de réseau disponibles par le biais d'Internet, une immense opportunité s'offre à nous : relier davantage entre eux divers «éléments de mémoire» et les collections des institutions patrimoniales, afin d'offrir au public un accès à l'héritage culturel et de révolutionner la participation culturelle. Mais cela ne sera possible que si nous convenons ensemble de normes pour la mise en valeur et la mise en réseau, et si nous parvenons à surmonter certains obstacles juridiques et techniques. Dans ce domaine, Memoriav joue et continuera à jouer un rôle central. Par ailleurs, nous devons développer une vision globale en faveur d'un accès en réseau le plus libre et universel possible, au lieu d'un système morcelé, où chacun, même à l'ère d'Internet, défend encore son pré carré. Là encore, il faut souligner que la coopération a une influence positive sur la mise en réseau – les décideurs politiques devraient selon moi intensifier les mesures financières incitatives allant dans ce sens.

Perspectives d'avenir: mes vœux pour Memoriav

Jamais la production de documents audiovisuels, la numérisation de documents analogiques, la diversité de contenus et de formats n'ont été aussi importantes, jamais l'espace pour l'archivage numérique de ces contenus n'a été si bon marché, jamais la mise en réseau n'a été aussi simple, jamais encore...

Certes, mais jamais non plus on n'a apporté la preuve définitive que les données numériques pourraient encore être lues telles quelles dans plusieurs générations; et des obstacles techniques, juridiques et institutionnels énormes restent à franchir pour que le patrimoine audiovisuel devienne accessible au grand public dans des systèmes pérennes, conviviaux et partagés.

Le travail de Memoriav est essentiel – et le sera sans doute encore plus à l'avenir, car on peut s'attendre, au vu d'initiatives et de tendances telles que le Big Data, le Linked Open Data ou les Digital Humanities, à ce que la valeur et la demande de patrimoine audiovisuel continuent d'augmenter. De plus, on observe dans la société un regain d'intérêt pour le travail de mémoire et l'identité – en réaction à la mondialisation et à la technologisation croissante de notre environnement. Dans le même temps, de nouveaux champs d'action s'ouvrent pour Memoriav: outre les documents audiovisuels traditionnels, de nouveaux objets apparaissent désormais dignes de conservation, tels que les jeux

«Le Circarama de l'Expo 64 fait son show sur la place Fédérale» (Tribune de Genève)

vidéo ou les applications multimédias. Enfin, Memoriav va très probablement pouvoir ajouter un nouveau volet à ses activités dans le domaine de la conservation (en collaboration avec l'Office fédéral de la communication): les archives radiophoniques.

Pendant ces années à Memoriav, j'ai appris combien les défis à relever pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel sont nombreux et divers, mais aussi combien il est essentiel que nous continuions à préserver cet héritage unique et vulnérable. Pour ces raisons, mon vœu pour l'association est que le monde politique et les décideurs concernés restent conscients de l'importance du travail de Memoriav, et que la Confédération continue d'assurer, de concert avec les autres bailleurs de fonds, la base financière pour le développement dynamique de l'associa-

tion dans toutes les régions linguistiques et culturelles de Suisse. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée au cours de notre collaboration et souhaite à Memoriav un avenir radieux!



Cécile Vilas succède à Christoph Stuehn

Le Comité directeur a désigné à l'unanimité Cécile Vilas comme nouvelle Directrice de Memoriav. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} mars 2018.

Après des études de romanistique à l'Université de Neuchâtel, elle a occupé divers postes de direction dans les domaines de la culture, des bibliothèques, des archives et de la conservation. Depuis 2008, Cécile Vilas est responsable de la culture ainsi que de la bibliothèque et des archives municipales de la ville de Zofingen. Dans sa vie professionnelle antérieure, elle a notamment dirigé la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains.

Cécile Vilas est depuis plusieurs années Présidente de la SIGEGS (Association suisse pour la conservation des œuvres graphiques et manuscrites). Ses centres d'intérêt privés et professionnels se rejoignent: ses passions vont du cinéma et à la photo au théâtre, en passant par la musique et la littérature.